

**ADMISSION EN SOINS PSYCHIATRIQUES  
A LA DEMANDE D'UN TIERS**

**PROCEDURE NORMALE**

(Art. L. 3212.1 et suivants - Code de la Santé Publique)

**CERTIFICAT MEDICAL D'ADMISSION**

Article L. 3212.1

Demande d'hospitalisation en application de l'art. L. 3212.1 et suivants du Code de la Santé Publique, **le** **de Mr Mme**

Né le

Domicilié

Profession :

-----  
Je soussigné, **Docteur**

certifie avoir examiné le,

Mr, Mme, Mlle

A la demande de Mr, Mme, Mlle

Et avoir constaté les troubles suivants :

En conséquence, l'état de santé actuel de **Mr Mme** rend impossible son consentement et nécessite des soins immédiats et une surveillance constante en milieu hospitalier. Il, elle doit donc être admis en soins psychiatriques sur demande d'un tiers dans un établissement habilité (article L 3222.1 du code de la santé publique).

A ma connaissance, je ne suis ni parent ni allié, au quatrième degré inclusivement, des personnes suivantes :

- Directeur de l'établissement d'accueil
- Médecin ayant établi le second certificat
- Personne ayant demandé l'hospitalisation du patient ou patient hospitalisé.

FAIT A MONTAUBAN, le

**Docteur**